



Monsieur le Président
À
Mesdames et Messieurs
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 30/11/2023

Direction générale des services
Ref: HC/DB/ - 2023-007

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle Emile Leynaud - Château de Florac, le :

Jeudi 7 décembre 2023 à 18 heures.

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,
Henri COUDERC



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

Intervention :

- Présentation d'Aude GUITTON, Chef de projet Grand Site de France

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86
Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

FINANCES

1. Décision Modificative 2023-02 - Budget Principal
2. Décision Modificative 2023-02 - Budget Annexe Régie Eau et Assainissement
3. Décision Modificative 2023-02 - Budget Annexe DSP Eau et Assainissement
4. Décision Modificative 2023-03 - Budget Annexe Maisons de Santé
5. Décision Modificative 2023-01 - Budget Annexe Genette Verte
6. Subvention d'équilibre 2023 - Budget Annexe Genette Verte
7. Subvention d'équilibre 2023 - Budget Annexe Maisons de Santé
8. Subvention Exceptionnelle 2023 - Budget Annexe Régie Eau et Assainissement
9. Fixation du montant définitif de l'Attribution de Compensation

RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DES SERVICES

10. Création de postes suite aux avancements de grade 2024
11. Modification de l'organisation des services (solidarités territoriales)
12. Assurance statutaire du personnel communautaire

ENVIRONNEMENT - NATURA 2000 - GRAND SITE DE FRANCE - PVD

13. Organisation de la mission PVD en lien avec les 4 commune-membres lauréates

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

14. Convention UDAF CCGCC Politique Économique et Sociale de l'eau
15. Actualisation des loyers de la Maison de santé de Meyrueis
16. Subvention exceptionnelle ASLH P'tits cailloux
17. Convention TAD 2024 - 2029 avec la Région
18. Convention mise à disposition LAEP avec l'association des assistantes maternelles Cévennes
19. CEL 2023-2024 : attribution de la participation communautaire

EAU - ASSAINISSEMENT

20. Tarification Eau et Assainissement 2024
21. Demande de financement au CD48 au titre du FRAT 2024 pour la mise en place d'assainissement non-collectif regroupé sur le hameau de Croupillac
22. Validation de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation de dispositif de récupération des eaux de toiture pour l'abreuvement du cheptel sur le causse Méjean

RELATIONS & SOLIDARITÉS ENTRE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LES COMMUNES-MEMBRES

23. Validation du Contrat Territorial Occitanie avec la Région pour la période 2022-2028
24. Désignation des représentants communautaires au Syndicat Mixte Environnement Sud-Lozère

Questions et informations diverses :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86
Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h